



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## fruits et légumes

Question écrite n° 45858

### Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'innovation et l'accessibilité aux fruits et légumes frais. Une étude a été menée sur le sujet en collaboration avec le pôle accessibilité de son ministère. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les conclusions de cette dernière.

### Texte de la réponse

Le « Pôle accessibilité », installé en 2005 comme un des chantiers prioritaires de la politique d'alimentation du ministre de l'agriculture et de la pêche, est chargé d'approfondir la question de la levée des freins à la consommation des fruits et légumes, par la promotion de nouveaux « modèles d'accessibilité ». Plusieurs études sont notamment programmées chaque année dans le cadre de ce projet pilote. En ce qui concerne l'expertise scientifique collective « enjeux et déterminants de la consommation des fruits et légumes », commandée auprès de l'INRA par le ministère de l'agriculture et de la pêche et rendue publique le 13 novembre 2007, elle avait pour objectif de faire un état des lieux d'envergure des connaissances scientifiques disponibles pour éclairer les pouvoirs publics dans les actions à mener auprès de la filière fruits et légumes et des consommateurs pour soutenir la filière. Le premier résultat de l'étude est la recommandation de manger « au moins cinq fruits et légumes par jour », justifiée d'un point de vue nutritionnel et de santé. L'étude montre que, dans le cadre d'une alimentation variée, les fruits et légumes assurent un apport indispensable en micronutriments et en fibres et permettent globalement de diminuer l'apport calorique. Elle souligne par ailleurs que, même s'il n'y a pas de preuve formelle de l'effet protecteur de leur consommation sur les maladies faute d'études d'intervention généralisables, le faisceau de preuves est suffisant. Le deuxième résultat de l'étude est le constat que la consommation de fruits et légumes est insuffisante par rapport aux recommandations nutritionnelles (400 g/jour) et qu'il conviendrait de l'accroître de 15 %. Selon l'étude, cette constatation montrerait les limites des politiques d'information nutritionnelle quand elles ne sont pas accompagnées d'une action sur les prix et d'une promotion adaptée. À l'inverse, associée à une promotion adaptée, une politique d'information nutritionnelle ouvrirait des perspectives intéressantes de croissance pour la production, puisque la couverture de ces besoins suppose de répondre à une augmentation de la demande de 2 à 3 % par an pendant dix ans. Le troisième résultat est que le prix des fruits et légumes, et surtout leur perception de cherté, est un frein important à leur consommation. L'étude met en évidence que les consommateurs sont très sensibles au prix des fruits et légumes frais. Si leur prix n'a pas augmenté sur les trois dernières années, contrairement à d'autres produits frais, la variabilité de leurs prix explique l'impression de cherté ressentie. L'étude en conclut qu'il faut redonner des points de repères au consommateur face à ces variations et rappeler le caractère vivant et saisonnier de ces produits. Elle indique enfin que la mise en avant de produits de cœur de saison et de proximité, outre son action sur les prix, doit permettre d'atteindre cet objectif. Le quatrième résultat est que les jeunes et les populations défavorisées, particulièrement sous-consommateurs et vulnérables, doivent être des cibles prioritaires des politiques de promotion. Les jeunes générations doivent être la cible d'information et de promotion adaptées. Les interventions qui se sont révélées efficaces sont des opérations ciblées et locales, comme par exemple la promotion des fruits et légumes à des scolaires dans le cadre des repas. Les fruits et

légumes doivent être proposés en portions adaptées (taille des fruits), de bonne qualité gustative et correspondre à leur goût (pas d'amertume, de fibrosité, etc.). Il est important d'accompagner cette distribution d'actions pédagogiques adaptées. C'est précisément l'objet de l'initiative « Un fruit à la récré » lancée en 2008 et reconduite en 2009-2010 dans le cadre du programme communautaire de distribution de fruits à l'école. Selon l'étude, les populations défavorisées doivent, quant à elles, faire l'objet d'actions spécifiques pour accéder aux fruits et légumes telles que la distribution des retraits dans le cadre de l'aide alimentaire. En effet, la demande en fruits et légumes de ces populations se révèle globalement insensible à des variations modérées de prix. Le cinquième résultat est qu'aux côtés des fruits et légumes frais, les fruits et légumes transformés présentent le double atout de caractéristiques nutritionnelles préservées et d'une accessibilité accrue. Si ces atouts, en plus d'un prix relatif plus bas, sont intéressants pour augmenter l'accessibilité aux fruits et légumes et leur consommation, la place des produits frais doit être défendue à travers notamment leurs valeurs hédoniques. En effet, l'étude fait remarquer que face à une industrie agroalimentaire qui est capable de communiquer sur ces atouts, la promotion des fruits et légumes frais ne doit pas rester en retrait.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45858

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** Agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 2009, page 3174

**Réponse publiée le :** 16 juin 2009, page 5824